



Genèse du projet et avancée des travaux

Constitution actuelle

La Constitution de la République et canton de Genève, avec ses 158 articles, date du 24 mai 1847. Elle a été révisée partiellement à plus de 120 reprises et contient actuellement 182 articles.

Depuis, une seule Assemblée constituante a été élue, en 1862, pour réviser cette constitution. Mais le texte final a été refusé en votation populaire.

En 1999, un projet de loi (PL 8163) pour l'élection d'une Assemblée constituante est déposé par des députés. Il sera renvoyé à deux reprises en commission et n'aboutira jamais.

Genèse et processus parlementaire de l'actuelle Constituante

Le 24 février 2005, le professeur de droit Andreas Auer crée avec quelques personnes un comité apolitique intitulé « Une nouvelle Constitution pour Genève ». Une association fut créée le 5 septembre 2005, rapidement rejointe par près de 500 membres. L'idée était d'enclencher une procédure de révision, soit par la voie parlementaire, soit, au besoin, par une initiative populaire. Celle-ci ne fut pas nécessaire, le projet de loi rédigé par le comité Auer ayant été repris et déposé tel quel par quelques députés membres de l'association. Il fut ensuite soutenu par les principales forces politiques qui le reprirent à leur compte.

Le processus parlementaire dura du 6 octobre 2005 au 4 mai 2007 :

- Projet de loi déposé le 19 septembre 2005 par 7 députés (PL 9666)
- Renvoi sans débat à la commission législative le 6 octobre 2005
- Séances de la commission législative du 20 janvier au 8 décembre 2006 (13 séances)
- Rapport de la commission législative le 4 janvier 2007 sur le projet de loi amendé (PL 9666-A), qui est accepté à l'unanimité des membres de la commission (9 membres)
- Adoption par le Grand Conseil de la loi 9666 modifiant la Constitution de la République et canton de Genève (A 2 00) le 4 mai 2007 (L 9666). Et fixation de la date de la votation au 24 février 2008.

Adoption de la loi constitutionnelle le 24 février 2008

La loi constitutionnelle complétant la Constitution de la République et canton de Genève (LCCst-GE – A 2 01) est adoptée par le peuple le 24 février 2008 et entre en vigueur le 8 avril 2008.

Avec un taux de participation de 61.6%, elle a été approuvée par 79.25% des électeurs et prévoit la mise en place d'une Assemblée constituante. Au lieu du quorum de 7% usuel pour l'élection du Grand Conseil, l'élection doit se faire sur la base d'un quorum de 3% pour ouvrir l'Assemblée constituante à d'autres acteurs que les partis politiques traditionnels.

Le Conseil d'Etat fixe l'élection de l'Assemblée constituante au 19 octobre 2008.

Selon la loi constitutionnelle, le projet de Constitution doit être soumis à l'approbation du peuple genevois au plus tard quatre ans après cette élection, soit le 19 octobre 2012.

Campagne en vue de l'élection à l'Assemblée constituante

18 listes se sont constituées avec un total de 527 candidat-e-s, dont 186 femmes (35%) et 341 hommes (65%).

Election du 19 octobre 2008

L'élection s'est faite à la proportionnelle avec quorum de 3 %.

Le taux de participation à l'élection des 80 membres de l'Assemblée constituante a été de 32.9%.

11 listes ont obtenu le quorum, dont 3 issues de la société civile. A noter qu'avec un quorum de 7%, seules 6 formations auraient été représentées.

Seules 14 femmes (17.5%) ont été élues, alors qu'elles représentaient le 35% de candidats. Une liste composée uniquement de femmes a raté de justesse le quorum avec 2.72% de voix.

Réunions préparatoires en vue de l'installation de l'Assemblée constituante

Conformément à la loi constitutionnelle, les membres les mieux élus de chaque liste ont été réunis à l'initiative et sous la présidence de la benjamine de l'Assemblée constituante, Mme Louise Kasser, qui présidera les travaux jusqu'au 2 février 2009.

Session d'installation de l'Assemblée constituante du 20 novembre 2008 (dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville, comme toutes les autres séances plénières sans autre mention)

Ouverte par M. Laurent Moutinot, président du Conseil d'Etat, la séance constitutive est présidée par Mme Louise Kasser.

Les membres élus de l'Assemblée constituante acceptent leur mandat, à l'exception de deux élus d'un groupe qui renoncent au profit de deux élues pour assurer la parité au sein de leur groupe.

Election d'un Bureau provisoire de 12 personnes, composé de la présidente et d'un représentant de chaque groupe.

Election d'une commission de rédaction du règlement de l'Assemblée constituante de 11 personnes (1 par groupe).

Travaux préparatoires du 20 novembre 2008 au 2 février 2009

Sous la présidence de Mme Kasser, le Bureau provisoire s'est attelé à organiser une structure qui réponde aux besoins de l'Assemblée constituante. Parti de rien, il a dû rechercher des locaux, engager des collaborateurs, s'organiser, planifier ses travaux et régler mille petite détails matériels.

Le Bureau provisoire, par l'intermédiaire de groupes de travail spécialement constitués, a notamment œuvré à l'organisation de la première séance de l'Assemblée constituante.

La commission du règlement s'est réunie à 11 reprises pour élaborer un règlement de fonctionnement - comprenant 68 articles - à valider lors de la première séance plénière de l'Assemblée constituante du 2 février 2009.

Session plénière de prestation de serment du 2 février 2009

L'Assemblée constituante adopte son règlement de fonctionnement par 77 oui et 1 abstention, après avoir refusé tous les amendements.

Dans la foulée, conformément au règlement, l'Assemblée :

- **a institué 5 commissions thématiques**, pour le traitement des travaux, soit :

1. Dispositions générales et droits fondamentaux
2. Droits politiques (y compris révision de la Constitution)
3. Institutions : les trois pouvoirs
4. Organisation territoriale et relations extérieures
5. Rôle, tâches de l'Etat, finances

Chaque commission est composée de 17 membres, désignés selon une clef de répartition proportionnelle à l'importance des groupes, mais qui assure à chaque groupe au moins un siège dans chaque commission.

- **a élu au scrutin majoritaire, au premier tour, une présidence collégiale**, composée de quatre membres, émanant de groupes différents : M. Thomas Büchi, Mme Margueritte Contat Hickel, M. Jacques-Simon Eggly et Mme Christiane Perregaux. Renouvelable, le mandat des membres de la Présidence est d'un an.

- **a désigné les membres du Bureau de l'Assemblée**, qui est composé des 4 coprésidents et d'un membre de chaque autre groupe, ainsi que leurs suppléants.
- **a annoncé la mise en place du « Cercle des jeunes »**, créé le 3 décembre 2008.

Au terme de cette première séance, la **cérémonie de prestation de serment**, ouverte à la population, aux corps constitués et représentations officielles, s'est déroulée dans l'ancien Arsenal (sous les archives d'Etat). La présidence de la cérémonie a été assurée par Mme Louise Kasser, présidente sortante.

1^e session plénière du 26 mars 2009

L'Assemblée constituante :

- a adopté la répartition des compétences entre les 5 commissions thématiques.
- a élu les 3 membres de la commission de contrôle financier.
- a adopté la planification de ses travaux, préparée par le Bureau.
- a adopté la proposition « Objectif développement équilibré et durable », déposée par 8 membres issus de groupes différents.

Installation des commissions thématiques (7, 8 et 9 avril 2009) et début des travaux.

2^{ème} session plénière du 28 mai 2009

L'Assemblée constituante :

- a adopté, après quelques amendements, le concept de communication de l'Assemblée.
- a confirmé les 7 membres de la conférence de coordination, composée de 5 présidents des commissions thématiques et de 2 représentants de la Présidence.
- a élu les 5 membres de la commission de rédaction.
- a adopté les projets de budgets pour les exercices 2009 et 2010.
- a annoncé la mise en place du « Cercle du développement durable », créé le 18 mai 2009.

Audition publique du 8 septembre 2009

La commission thématique 4 a organisé une audition publique et un débat à la salle des fêtes de Thônex, sous le titre « Genève, centre de la région : un atout ? ». Les personnes auditionnées étaient M. Pierre-André Romanens, président du Conseil régional du district de Nyon, M. Christian Dupessey, maire d'Annemasse, M. François Meylan, maire de Ferney-Voltaire et M. Claude Haegi, président de la FEDRE (Fondation européenne pour le développement durable des régions).

Thèmes abordés :

- La « centralité » de Genève au regard de votre expérience quotidienne de l'agglomération franco-valdo-genevoise
- Les améliorations que vous proposeriez d'apporter aux formes de collaboration actuelle (une institution régionale ? autre chose?)
- Les moyens à inventer pour que les habitants s'approprient la région transfrontalière

3^e session plénière le 22 septembre 2009

L'Assemblée constituante :

- a entendu les présidents des commissions thématiques 2, 3 et 4 donner des nouvelles sur l'avancement des travaux de leur commission.
- a discuté le rapport intermédiaire de la commission thématique 1 sur les **Buts et principes**.
- a commencé l'étude du rapport préliminaire de la commission thématique 5 intitulé **Environnement, Eau, Energie, Climat, Services industriels, Aménagement du territoire, Mobilité, Infrastructures**.
- a pris connaissance des dates des séances plénières du 1^{er} semestre 2010.

Audition publique du 30 septembre 2009

La commission thématique 2 a organisé une audition publique et un débat à la Salle de l'école d'Avanchet-Salève, dans le cadre de la proposition collective « Vivre ensemble, renforcer la cohésion sociale ». Les organismes auditionnés ou représentés étaient : CCSI (Centre de Contact Suisses-Immigrés), Camarada, Collectif de soutien aux sans papier, Association des Chiliens Résidents à Genève, Appartenances Genève, Caritas Genève, Centre social Protestant-Genève, Elisa-Asile, F-Information, Irminda Galega, Kultura, Ligue suisse des Droits de l'Homme-Genève, Mesemrom, Paidos.

Thèmes abordés :

- La problématique générale de l'intégration des étrangers
- La problématique générale des droits politiques des étrangers

4^e session plénière le 15 octobre 2009

L'Assemblée constituante :

- a entendu les présidents des commissions thématiques 1 et 2 donner des nouvelles sur l'avancement des travaux de leur commission.
- a poursuivi et achevé l'étude du rapport préliminaire de la commission thématique 5 intitulé **Environnement, Eau, Energie, Climat, Services industriels, Aménagement du territoire, Mobilité, Infrastructures**, et reçu un certain nombre de propositions sur ces sujets.
- a reçu une proposition de nouvelle planification des travaux de la part du groupe PDC.

5^e session plénière le 17 novembre 2009

L'Assemblée constituante :

- a élu un nouveau membre à la commission de contrôle financier, suite à la démission d'un constituant.
- a procédé à l'étude du rapport préliminaire de la commission thématique 4 intitulé **Relations extérieures et rapports avec la région**, qui a permis à la commission de recueillir de nombreuses propositions pour la suite de ses travaux.

6^e session plénière le 10 décembre 2009

L'Assemblée constituante :

- a élu un nouveau membre à la commission de rédaction, suite à la démission d'un constituant.

- a procédé à l'examen du rapport de la commission thématique 2, sur le thème des **droits politiques des étrangers**.
- a reçu une proposition de nouvelle organisation de la Présidence, de la part du groupe PDC.
- a reçu une proposition pour que les plénières organisées en été 2010 aient lieu dans les communes, de la part des Verts et Associatifs.
- a reçu une proposition pour que l'Assemblée constituante organise une journée à Bâle pour des échanges avec les anciens constituants bâlois, de la part des Verts et Associatifs.

7^e session plénière le 21 janvier 2010

L'Assemblée constituante :

- a pris acte du compte-rendu des activités du Bureau et de la Présidence (février 2009 - janvier 2010).
- a réélu les membres de la Présidence collégiale, à savoir M. Thomas Büchi, Mme Margueritte Contat Hickel, M. Jacques-Simon Eggly et Mme Christiane Perregaux.
- a désigné les membres du Bureau ainsi que leurs suppléants.
- a procédé à l'étude du rapport de la commission thématique 1 sur l'opportunité d'inscrire un **préambule dans la Constitution** et donné mandat à ladite commission d'étudier la question du préambule.
- a reçu une proposition signée par tous les groupes à propos du dossier de la communication.
- a reçu deux propositions individuelles à propos de l'aménagement des rives du lac et des cours d'eau, l'une de la part de l'UDC, l'autre de G[e]l'avance.
- a reçu une proposition à propos des forfaits fiscaux, signée par des représentants de l'UDC, de SolidaritéS et de l'AVIVO.
- a reçu une proposition au sujet de la possibilité de fumer dans les établissements, de la part de l'UDC.

8^e session plénière le 20 avril 2010

L'Assemblée constituante :

- a pris acte des comptes 2009.
- a adopté le projet de budget pour l'exercice 2011.
- a reçu les informations sur la prochaine étape des travaux, à savoir la série de plénières qui traiteront, du 20 mai au 16 novembre 2010 à un rythme hebdomadaire, les rapports des commissions thématiques.

9^e session plénière le 20 mai 2010

L'Assemblée constituante :

- a commencé la « lecture zéro », soit l'examen des rapports issus des commissions : discussion et vote d'entrée en matière du rapport général de la thématique 1 « Dispositions générales et droits fondamentaux », examen et vote des thèses issues du rapport sectoriel **103 Laïcité et relations avec les communautés religieuses** et du rapport sectoriel **101 Dispositions générales** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

10^e session plénière le 25 mai 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **102 Droits fondamentaux** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

11^e session plénière le 3 juin 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit la suite de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **102 Droits fondamentaux** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

12^e session plénière le 10 juin 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit la suite de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **102 Droits fondamentaux** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)
- a procédé à la discussion et au vote d'entrée en matière du rapport général de la commission thématique 2 « Droits politiques (y compris révision de la Constitution) »
- a procédé à l'examen et au vote des thèses issues du rapport sectoriel **201 Titularité des droits politiques** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

13^e session plénière le 15 juin 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **202 Instruments de démocratie directe** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)
- a envoyé au Bureau une proposition de M. Murat Julian Alder à propos de la consultation

14^e session plénière le 24 juin 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **202 Instruments de démocratie directe** et du rapport sectoriel **203 Conditions cadres et prolongements** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

15^e session plénière le 1^{er} juillet 2010 (au centre internationale de conférences de Genève)

L'Assemblée constituante :

- a refusé une proposition UDC sur la composition de la commission de rédaction
- a poursuivi la « lecture zéro », soit le traitement des objets reportés de la séance précédente, la discussion et le vote d'entrée en matière du rapport général de la commission thématique 3 « Institutions : les trois pouvoirs », et le début de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **301 Législatif** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).
- a renvoyé au Bureau une proposition du groupe PDC sur la façon de voter la constitution et une demande de M. Albert Rodrik sur l'intérêt politique de procéder à des consultations diverses.

16^e session plénière le 26 août 2010 (au centre internationale de conférences de Genève)

L'Assemblée constituante :

- a entendu les communications de la Présidence (à propos du don des constituants en faveur de Haïti, à propos d'une résolution du Conseil municipal de Vernier « Appel à l'Assemblée constituante pour le maintien des droits fondamentaux et à propos de la réponse à la proposition du groupe PDC sur la façon de voter la constitution).
- a poursuivi la « lecture zéro », soit la suite de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **301 Législatif** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

17^e session plénière le 2 septembre 2010 (au centre internationale de conférences de Genève)

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **302 Exécutif** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).
- a entendu une communication de la Présidence à propos d'un rapport complémentaire au rapport 202.

18^e session plénière le 7 septembre 2010 (de retour à l'Hôtel de Ville)

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **303 Pouvoir judiciaire** ainsi que du rapport complémentaire au rapport sectoriel **202 Instruments de démocratie directe** et le début de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **304 Etablissements de droit public autonomes** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

19^e session plénière le 16 septembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **304 Etablissements de droit public autonomes** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions), la discussion et le vote d'entrée en matière du rapport général de la commission thématique 4 « Organisation territoriale et relations extérieures », l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **401 Relations extérieures** et du rapport sectoriel **402 La coopération internationale à Genève** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).

20^e session plénière le 21 septembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit le début de l'examen et du vote des thèses issues du rapport sectoriel **403 Communes** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions).
- a accepté le renvoi à la commission 4 d'un certain nombre de thèses et d'amendements concernant les communes, pour tenir compte des premières décisions prises par l'Assemblée
- a accepté la proposition de la Présidence qui en découlait, soit d'entamer les travaux sur les rapports de la commission 5 dès la séance suivante

21^e session plénière le 30 septembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit la discussion et le vote d'entrée en matière du rapport général de la commission thématique 5 « Rôle et tâches de l'Etat, finances », et commencé l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **501 Environnement, Chasse, Eau, Energie, Climat, Services industriels, Aménagement du territoire, Mobilité, Infrastructures** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

22^e session plénière le 7 octobre 2010

L'Assemblée constituante :

- a entendu une déclaration commune des groupes Associations de Genève, AVIVO, socialiste pluraliste, SolidaritéS et Les Verts et Associatifs sur le processus constitutionnel
- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **501 Environnement, Chasse, Eau, Energie, Climat, Services industriels, Aménagement du territoire, Mobilité, Infrastructures** et du rapport sectoriel **502 Economie et emploi** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

23^e session plénière le 21 octobre 2010

L'Assemblée constituante :

- a renvoyé au Bureau une proposition de M. Souhaïl Mouhanna de modifier le Règlement sur la question des votes nominaux
- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues du rapport sectoriel **503 Logement** et du rapport sectoriel **504 Santé** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

24^e session plénière le 4 novembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues des rapports sectoriels **504 Santé, 505 Enseignement et recherche et 506 Justice, sécurité, situations d'urgence** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

25^e session plénière le 11 novembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues des rapports sectoriels **506 Justice, sécurité, situations d'urgence et 507 Social, politique de l'enfance** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

26^e session plénière le 16 novembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues des rapports sectoriels **508 Vie sociale et participative et 509 Finances** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

27^e session plénière le 25 novembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a entendu les communications de la Présidence à propos de l'ordre du jour de la séance du 30 novembre, d'un document sur les étapes de la consultation et sur une photo qui sera prise des membres du Bureau pour un article à paraître dans la *Feuille d'avis officielle*
- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote des thèses issues des rapports sectoriels **509 Principes** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)

28^e session plénière le 30 novembre 2010

L'Assemblée constituante :

- a traité de la planification et de la suite des travaux 2011-2012
- a poursuivi la « lecture zéro », soit l'examen et le vote, suite au report décidé le 21 septembre, des thèses issues du rapport complémentaire au rapport sectoriel **403 Communes** (et des thèses afférentes traitées par d'autres commissions)
- a envoyé à la commission 3 une proposition de MM. Michel Ducommun et Patrick-Etienne Dimier à propos des établissements de droit public

29^e session plénière le 3 février 2011

L'Assemblée constituante :

- a entendu une information de la Présidence sur les différentes composantes de la consultation populaire sur l'avant-projet de constitution, qui sera lancée le samedi 5 février par une journée itinérante à travers le canton dans un bus à deux étages. Cette consultation aura lieu entre le 5 février et le 25 mars 2011 et sera rythmée par cinq soirées d'information dans différentes communes sous la bannière « La Constituante près de chez vous ».
- a pris acte du compte-rendu des activités du Bureau et de la Présidence (février 2010 - janvier 2011).
- a pris acte de l'avant-projet de constitution.
- a élu réélu les membres de la Présidence collégiale, à savoir M. Thomas Büchi, Mme Margueritte Contat Hickel, Mme Christiane Perregaux et Mme Céline Roy.
- a désigné les membres du Bureau, ainsi que leurs suppléants

30^e session plénière le 5 mai 2011

L'Assemblée constituante :

- a entendu des communications de la Présidence, notamment sur les premiers résultats de la consultation
- a pris position sur l'avancement des travaux de la commission 1 sur le projet de préambule et sur ceux de la commission 4 concernant les communes et la fiscalité
- a pris acte des comptes 2010
- a adopté le projet de budget pour l'exercice 2012
- a refusé la proposition de M. Souhaïl Mouhanna de modifier le règlement sur la question des votes nominaux, qui faisait l'objet d'un rapport de la commission de règlement
- a accepté de compléter, sur recommandation de la Cour des comptes, le règlement à propos du contrôle du travail des assistants parlementaires, modification qui faisait aussi l'objet d'un rapport de la commission du règlement

28^e session plénière le 30 novembre

L'Assemblée constituante :

- **Pour la suite, voir les procès-verbaux et les mémoriaux de toutes les séances plénières sur : www.ge.ch/constituante/fonctionnement/assembleepleniere.asp**